



## RÈGLEMENT DU GRAND PRIX SENIORS 2 – 3 SEPTEMBRE 2023



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "<b>droit de jeu fédéral</b>" de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.</li> <li>- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve</li> <li>- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs</li> <li>- remplir tous les critères sportifs d'inscription</li> <li>- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur</li> <li>- être titulaire d'un certificat médical 2023 de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.</li> </ul> <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>
TERRAIN	<p><b>ODET 18T</b></p> <p><b>Messieurs</b> : 5505 m - Par 72 - SSS : 70 - Slope 126 - Marques jaunes  <b>Dames</b> : 4837 m - Par 72 - SSS : 71.6 - Slope 128 - Marques rouges</p>
FORMULE DE JEU	<p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour</p> <p>Entraînement la veille du 1<sup>er</sup> tour sur réservation des départs au <b>02 98 54 87 88</b></p>
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SÉRIES	<p><b>Messieurs</b> : 1<sup>ère</sup> Série      Index 11,4 maximum  <b>Dames</b> : 1<sup>ère</sup> Série      Index 15,4 maximum</p>
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>19 Août 2023</b></p> <p><b>Inscription et paiement en ligne.</b></p> <p>Bulletin d'inscription sur le site de l'association sportive : <a href="http://www.asgolfodet.fr">www.asgolfodet.fr</a></p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de l'A.S. le <b>20/08/2023</b></p> <p><b>LA PRIORITE DES INSCRIPTIONS SERA DONNEE AU CLASSIC MID AMATEUR QUI SE DERoule EN PARRALLELE</b></p> <p>Champ de participants limité à <b>120</b> joueurs dont <b>27</b> dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2021 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la ligue.</p> <p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :</p> <p>Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le paragraphe précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p><b>90 € : Adultes</b></p> <p><b>65 €</b> : Joueurs Bluegreen Exclusive extérieurs.  <b>30 €</b> : Adultes Bluegreen Odet/Ouest/France.</p> <p><b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b></p>
TIRAGE DES DEPARTS	<p>1<sup>er</sup> tour : Répartition de la liste des inscrits en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).  Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.</p> <p>2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour</p> <p>Diffusion des horaires de départ au plus tôt à midi la veille du 1<sup>ER</sup> tour : affichage et sur site <a href="http://www.asgolfodet.fr">www.asgolfodet.fr</a></p>
PRIX	<p>Dames : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut - Messieurs : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut.</p>
DÉPARTAGE	<p>En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.